

JEUDI  
15 AVRIL 2021

SOISSONS

13

## LOGEMENT

## Elle a rénové sa maison à moitié prix

**GRAND SOISSONS** Une Soissonnaise a pu réaliser près de 60 000 euros de travaux et n'en réglera que la moitié. Cette aide précieuse est proposée dans tout le Soissonnais pour que les propriétaires puissent réaliser des économies d'énergie. Témoignage.



En bénéficiant du « Hauts-de-France Pass rénovation », Coraly a fait réaliser l'isolation extérieure et des combles de sa maison de Soissons, changer le mode de chauffage (ici, une pompe à chaleur) et les fenêtres, ainsi que poser une ventilation motorisée (VMC).

## À SAVOIR

- **Le dispositif « Hauts-de-France Pass Rénovation »** permet d'être accompagné et de financer des travaux dans votre logement.
- **Pour les personnes habitant** dans l'Agglomération de Soissons, des permanences téléphoniques ont lieu les jeudis et vendredis après-midi, de 13 h 30 à 17 heures, au 03 23 53 88 40. La prise de rendez-vous est possible sur le site internet de Grand Soissons Agglomération, page « contactez votre conseiller rénovation habitat ».
- **Pour ceux qui résident** hors des communes de l'Agglomération, tél. 0800 02 60 80 (non surtaxé) ou email : contact@hautsdefrance.spee.fr. Rendez également sur le site [www.pass-renovation.hautsdefrance.fr](http://www.pass-renovation.hautsdefrance.fr)

JULIEN ASSAILLY

**C**a a tout changé pour nous. Nous n'aurions peut-être fait que la moitié des travaux, et encore... » Coraly et son mari ont complètement métamorphosé un charmant pavillon situé à Soissons. Une jolie maison qui avait un gros talon d'Achille. « On a acheté il y a deux ans. On s'est vite rendu compte que l'humidité était importante ». La situation est telle que des moisissures apparaissent également sur les murs.

*L'expert a observé la situation, a proposé des travaux et nous a suivis tout le long de nos démarches et du chantier*

Coraly, bénéficiaire du Pass Rénovation

Ensuite, la petite famille a un mal fou à chauffer l'habitation avec leur

vieille chaudière au fioul. « Même en chauffant beaucoup, nous ne parvenions pas à avoir plus de 16°C à l'étage en hiver. C'est l'endroit où nous dormions. En été, on montait jusqu'à 30°C. Et on entendait le bruit de la pluie sur le toit... »

Le couple angoisse, cherche des solutions, mais les travaux à réaliser sont titanesques et coûteux (plus de 60 000 euros). « Nous avons des enfants, il fallait faire quelque chose. Au fil des recherches, nous sommes tombés sur Olivier Bontemps », raconte Coraly. Ce dernier est animateur « rénovation énergétique » au sein de GrandSoissons Agglomération. Il a proposé au couple de bénéficier du « Hauts-de-France Pass Rénovation ». Le principe est de faciliter et rendre possible le projet des propriétaires avec un accompagnement technique clé en main. « Cet expert a observé la situation, a proposé des travaux et nous a suivis tout le long de nos démarches et du chantier », définit la jeune maman. « On a pu se reposer sur quelqu'un de

confiance, ça a été déterminant pour nous. » Le technicien a réalisé le diagnostic, donné une liste d'entreprises susceptibles de faire les travaux. Il a aussi suivi le chantier et sa bonne exécution.

Pour la maison de Coraly, il a fallu 6 mois pour monter le dossier (notamment récupérer les devis). Le chantier s'est étalé ensuite sur 9 mois (la crise sanitaire l'a ralenti un peu).

En plus de l'accompagnement technique complet, un préfinancement de l'ensemble du projet de rénovation a été proposé. « Nous avons eu des aides d'Action Logement, de l'Agence de l'habitat, de l'Agglomération... Pour le reste, nous avons un prêt, souscrit auprès de la Région, d'environ 30 000 euros sur 20 ans. Les économies que nous faisons sur le chauffage nous permettent de payer la mensualité. » ■

## UNE AIDE ACCESSIBLE À TOUS, SANS CONDITIONS

Le Hauts-de-France Pass Rénovation s'adresse à tous les propriétaires occupants ou bailleurs (ainsi qu'aux SCI) d'un logement situé sur le territoire de la Région Hauts-de-France. « Le dispositif est sans conditions de ressources, d'âge ou de type d'habitation. Les copropriétaires privés peuvent également être accompagnés grâce au dispositif HDF Pass Copropriété », précise le service Territoire-habitat de GrandSoissons Agglomération.

L'Agglo de Soissons a d'ailleurs recruté un animateur « rénovation énergétique » qui accompagne les familles du début à la fin de leurs démarches. En 2019, 20 dossiers ont été traités dans l'Agglo (42 392 € en moyenne par logement de travaux). En 2020, ce sont 22 dossiers qui furent menés avec une moyenne de 47 384 € / logement (soit 1 042 442 € de travaux générés sur le territoire).

Extrait du journal L'Union - Jeudi 15 avril Page 12/13

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)